

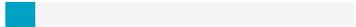
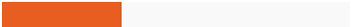
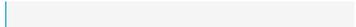
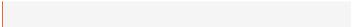
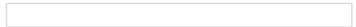
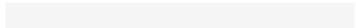
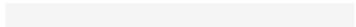
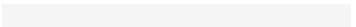
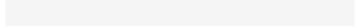
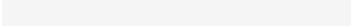
Performance budgétaire : allocation, décaissement et exécution

Tous les montants sont indiqués en francs CFA d'Afrique de l'Ouest (FCFA)

Indicateurs

Programmes de PF*

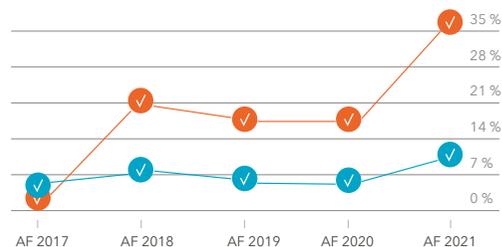
Produits de PF

Indicateur	Programmes de PF*	Produits de PF
✓ Pertinence/suffisance Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	 8,4 % Allocation de 551,8 millions / 6,6 milliards nécessaires	 34,2 % Allocation de 400 millions / 1,17 milliards nécessaires
☰ Priorité Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU)	 0,1 % Allocation de 551,8 millions / Budget du MSHPCMU de 414,3 milliards	 0,1 % Allocation de 400 millions / Budget du MSHPCMU de 414,3 milliards
⌚ Ponctualité % du budget du gouvernement décaissé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité requiert des données sur les décaissements trimestriels, qui ne sont pas disponibles)	 Aucune donnée ? décaissés à temps / Allocation de 551,8 millions	 Aucune donnée ? décaissés à temps / Allocation de 400 millions
💰 Exécution budgétaire % des dépenses de l'allocation du gouvernement	 0 % 0 dépensés / Allocation de 551,8 millions	 Aucune donnée ? dépensés / Allocation de 400 millions
⤴ Performance/autonomie Dépenses du gouvernement en % du montant total des besoins en financement	 0 % 0 dépensés / 6,6 milliards nécessaires	 0 % 0 dépensés / 1,2 milliards nécessaires
📄 Couverture Dépenses annuelles du gouvernement par femme en âge de procréer (FAP) – nombre de FAP : 4 949 599	 0 FCFA 0 dépensés par FAP / 443 nécessaires par FAP	 0 FCFA 0 dépensés par FAP / 366 nécessaires par FAP

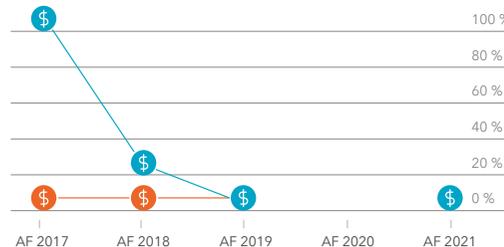
Données sur les tendances

● Programmes de PF ● Produits de PF

Pertinence/suffisance



Exécution budgétaire



Performance/autonomie



Recommandations pour les budgets de PF

- Maintenir l'augmentation du budget gouvernemental destiné à financer l'achat des produits contraceptifs de 10 % par an, conformément aux engagements du Partenariat de Ouagadougou.
- Renforcer l'implication des collectivités décentralisées dans le financement des programmes de PF.

Données sur les tendances

- L'allocation consacrée au programme de PF pour l'AF 2021 a connu une hausse considérable (8,4 %) par rapport à l'AF 2020 qui était de (3,4 %).
- L'allocation dédiée aux produits contraceptifs est restée constante au cours des AF 2019 et AF 2020 (15,3 %), puis a connu une hausse très remarquable au cours de l'AF 2021 (34,2 %).
- Les données relatives aux décaissements trimestriels et aux dépenses trimestrielles pour les programmes de PF et les produits contraceptifs ne sont pas disponibles.
- Il faut aussi noter qu'il existe des données liées aux dépenses disponibles sur le Track20. Mais ces données présentent de très grands écarts lorsqu'elles sont mises en évidence avec les allocations pour les programmes PF et les produits contraceptifs de l'AF 2021.
- Concernant les dépenses trimestrielles relatives à la PF et aux produits contraceptifs, le Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant (PNSME) a noté que les dépenses s'élevaient à 400 millions de FCFA. Cette somme représente la part du gouvernement transmise au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour l'achat des produits contraceptifs. Cependant cette donnée n'est pas désagrégée, car elle a été transmise de manière générale au FNUAP.

* Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé de la reproduction ; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement

Indicateurs	Programmes de PF		Produits de PF	
	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?	Niveau de transparence	Les données sont-elles ventilées?
 Besoins en financement	 Source : Plan d'Action National Budgétisé de la Planification Familiale 2021-2025 de Côte d'Ivoire, MSHPCMU, décembre 2021.	 Oui	 Source : Plan d'Action National Budgétisé de la Planification Familiale 2021-2025 de Côte d'Ivoire, MSHPCMU, décembre 2021.	 Oui
 Allocation budgétaire	 Source : Loi N°2020-972 du 23 décembre 2020 portant budget de l'État pour l'année 2021, ministère du Budget et du Portefeuille de l'État.	 Oui	 Source : Référentiel d'information soumis au MSHPCMU et PNSME transmis le 28 décembre 2022.	 Oui
 Décaissement		 N/A	 Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les produits de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été décaissés.	 N/A
 Dépenses		 N/A	 Puisqu'il n'y a pas de ligne budgétaire spécifique pour les produits de PF, il est difficile de déterminer si des fonds ont été dépensés.	 N/A
Budget total du MSHPCMU	 Source : Loi de Finances Rectificative 2021 : Projet de Loi de Finances Rectificative Portant Budget de l'État pour l'année 2021, ministère du Budget et du Portefeuille de l'État.	 La ventilation des données n'est pas nécessaire		

 Données non produites
  Données à des fins internes/réservé à l'usage interne
  Données disponibles uniquement sur demande ou publiées sur un site Web non gouvernemental
  Données disponibles sur un site Web du gouvernement

Recommandations pour la transparence budgétaire

- Le MSHPCMU et le PNSME doivent publier les données contenues dans le référentiel d'informations budgétaires.
- Le MSHPCMU et le PNSME doivent publier sur leurs sites web les données relatives aux décaissements et aux dépenses liées à la PF et aux produits contraceptifs.
- Publication par le PNSME des documents relatifs au transfert des fonds destinés à l'achat de produits de PF au FNUAP.